

L'exploration et l'exploitation du gaz de schiste : un réel danger pour les citoyens

Mémoire présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
sur *Les enjeux liés à l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste dans le
shale d'Utica des basses-terres du Saint-Laurent*

Le 29 mai 2014

par

Odette Lussier
L'Islet

Au début du XXe siècle, ma grand-mère, tout comme ses voisins, allait en chaloupe déposer ses déchets au beau milieu de la rivière des Outaouais. Cinquante ans plus tard, j'ai vu des gens se débarrasser de leurs vieilles automobiles, de leurs vélos et de leurs pneus usés dans la rivière des Prairies. Tout disparaissait au fond de l'eau, et on n'en parlait plus. Le temps nous a prouvé que rien, dans les faits, ne s'évanouit dans la nature. Aujourd'hui, avec les connaissances que nous avons, ces façons de faire ne sont plus acceptables.

Et pourtant... Les pratiques des compagnies gazières ne semblent pas si éloignées des celles des gens du passé. On installe un puits, on récolte le gaz et, après quelques années, on enlève la structure extérieure, on installe un bouchon, et ça ne paraît presque plus. On l'oublie et on s'en va creuser plus loin.

L'exploitation des gaz de schiste, en plus de priver une foule de personnes de leur qualité de vie et de leur tranquillité, constituera une source importante de pollution de l'air et de l'eau de nos campagnes, et une menace, tant pour la santé des travailleurs et des citoyens à proximité que pour le territoire aux alentours. Dans une perspective plus vaste, cette industrie contribuera aussi aux changements climatiques en augmentant la production de gaz à effet de serre. Pouvons-nous vraiment repousser du revers de la main les effets négatifs, voire dévastateurs, de l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste sur la santé et la qualité de vie des gens?

La mise à jour du rapport de la Direction de la santé publique intitulé *État des connaissances sur la relation entre les activités liées au gaz de schiste et la santé publique. Mise à jour*¹ est une lecture fort intéressante pour qui s'interroge sur la pertinence de donner le feu vert à l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste. Cette étude ne nous apporte aucune raison de cesser de nous inquiéter, bien au contraire. Elle confirme que la santé des citoyens vivant autour des installations d'exploration et d'exploitation des gaz de schiste **EST** menacée.

Ce rapport nous informe que, si la durée de vie d'un puits est d'à peine quelques années, à l'échelle humaine, cela peut paraître très long. Jour et nuit, le bruit et la vibration du passage des camions, ceux des forages, la poussière, la luminosité incessante, les inquiétudes pour la qualité de l'eau et de l'air affectent grandement les citoyens touchés. Quel contraste avec la vie tranquille où l'on a toujours connue ou encore que l'on a choisie! Il n'est vraiment pas étonnant d'apprendre que certains en perdent le sommeil et que ces situations causent des dépressions.

Ce rapport nous apprend aussi que cette industrie est la cause de plusieurs accidents ayant des incidences sur les citoyens. On note, par exemple, « les explosions, les incendies, les fuites et les déversements de matières dangereuses. » (p. 12). On y fait aussi mention de l'évaporation de produits chimiques dans l'air ou de fuite de ces produits « sur les terrains et dans les cours d'eau voisins. »(p. 15) et l'on ajoute qu'« il n'existe pas d'évaluation complète des risques potentiels sur la santé reliés aux activités d'exploitation du gaz de schiste. » (p. 18).

Même avec une surveillance accrue des chantiers et même avec des normes plus sévères, des accidents pourront se produire. L'erreur humaine est toujours possible et la tentation de

¹ Institut national de la santé publique du Québec. *État des connaissances sur la relation entre les activités liées au gaz de schiste et la santé publique. Mise à jour*, Direction de la santé environnementale et de la toxicologie, septembre 2013 (consulté le 24 mai 2014)
[http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1749_EtatConnRelaActGazSchisteSantePubl_MAJ.pdf]

diminuer les coûts ou de gagner du temps en ne respectant pas tout à fait les règles sera toujours présente.

Dans une autre perspective, ce rapport fait aussi état d'un risque « accru de contamination par le méthane près des sites d'exploitation de gaz de schiste (moins de 1 km), tant en exploitation normale que lors d'incidents rapportés. » (p. 31) ainsi que de ceux relatifs à « l'augmentation des émissions de dioxyde de carbone et les impacts des changements climatiques. » (p. 24) Faut-il rappeler que les changements climatiques auront aussi des effets néfastes sur la santé de la population? Selon l'Institut national de la santé publique du Québec, « ce réchauffement, selon les modélisations mises au point par des chercheurs québécois, causera 150 décès de plus par année en 2020. Pour 2050, on prévoit que le réchauffement tuera 550 Québécois de plus, contre 1400 en 2080. »²

Et quand les travaux sont terminés et que les ouvriers sont partis, que le bruit du forage et des camions ne se fait plus entendre, les risques sont encore là, puisque « le potentiel de contamination ou de fuite causée par des défauts dans le coffrage de ciment annulaire situé autour des canalisations des puits ou par sa détérioration est bien présent [et que] l'hypothèse soulevée en 2010 quant au risque de contamination de l'eau souterraine par les puits abandonnés est confirmée par la littérature revue » (p. 37).

Est-ce qu'il n'est pas suffisamment clair que la pollution de l'eau, qui nous préoccupe tous depuis plus de 60 ans est un problème qu'il ne faut pas aggraver?

Je suis vraiment étonnée de constater qu'il est très difficile d'obtenir de nos élus qu'ils renoncent à des projets qui mettent notre eau en danger et qui pourraient augmenter nos

² Amélie Daoust-Boisvert. « Chaud devant! » *Le Devoir*, 4 janvier 2014 (consulté le 27 mai 2014) [<http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/396509/chaud-devant>]

émissions de gaz à effet de serre. Est-ce que les conclusions des récents rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), qui sont bien connues à présent, ne sont pas assez convaincantes? La quatrième partie du 5e rapport fait entre autres état des conséquences sur l'être humain : « Les impacts de ces événements climatiques extrêmes [inondations, feux de forêt, chaleur extrême, etc.] incluent l'altération des écosystèmes, la perturbation de la production alimentaire et de la disponibilité en eau, un dommage sur l'infrastructure et les habitations, la morbidité et la mortalité, et des conséquences sur la santé mentale et le bien-être humain. »³ Le manque de vision des gouvernements à cet égard est désolant. Cette semaine encore, on apprenait que « selon le plus récent bilan présenté en vertu de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, le Canada ratera complètement les cibles de réduction de gaz à effet serre pourtant revues à la baisse par les conservateurs. »⁴

La vie humaine dépend d'abord de la nature. Sa préservation est beaucoup plus importante que les profits que l'on pourrait tirer de l'exploitation des hydrocarbures. La vie sur cette terre est fragile et dépend de l'air, de l'eau, de la terre et il n'existe pas de succédané.

Il est grand temps de diminuer notre consommation d'hydrocarbures et de nous tourner vers les énergies vertes. Les recherches en ce sens doivent être encouragées et correctement subventionnées.

³ Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie. *Résumé à l'intention des décideurs du volume 2 du 5e rapport d'évaluation du GIEC*, France [http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/ONERC_Resume_decideurs_vol2_AR5_fr_non_officielle_V3_Figures.pdf]

⁴ Alexandre Shields. « L'accumulation de CO2 atteint le seuil critique » dans *Le Devoir*, 27 mai 2014 [<http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/409320/changements-climatiques-l-accumulation-de-co2-atteint-le-seuil-critique>]

On ne peut pas réduire les citoyens à des données chiffrées dans des rapports. Il n'est pas raisonnable d'exiger de nous d'avoir peur pour notre santé, celle de nos enfants et de nos aînés, aux seules fins de satisfaire les ambitions des entreprises et l'appétit de quelques actionnaires, appétit qui, de toute façon, risque de ne pas être satisfait, étant donné les fluctuations du prix du gaz. Même le gouvernement du Canada affirme, sur le site web de Ressources naturelles Canada, que le prix du gaz est à la baisse et qu'il s'agit d'une tendance : « les niveaux des stocks de gaz naturel atteignent des sommets, la production de gaz naturel aux États-Unis continue de grimper, la production au Canada s'est stabilisée et les prix demeurent bas. »⁵

Y aurait-il vraiment des avantages à exploiter le gaz de schiste au Québec?

Ce n'est pas en bouchant les puits et en remplaçant la terre que disparaîtront la contamination de l'air et de l'eau, l'émission de gaz à effet de serre et les dommages causés à la santé des citoyens par l'industrie du gaz de schiste. Ma grand-mère ignorait les conséquences du dépôt de son sac de déchets au milieu de la rivière. Les entreprises gazières et notre gouvernement, eux, n'ont pas cette excuse.

Au Québec, il faut dire non à l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste.

Fin du document

⁵ Gouvernement du Canada, Ressources naturelles Canada. *Marché du gaz naturel en Amérique du Nord : Perspectives pour la saison de chauffage d'hiver 2012-2013* (consulté le 27 mai 2014)
[<http://www.rncan.gc.ca/energie/publications/marches/6532>]